Le CESE a voté son avis "Inégalités environnementales et sociales: identifier les urgences, créer des dynamiques"

PUBLIÉ LE 14/01/2015

Alors que la recherche et l'information sur les inégalités sociales ont beaucoup progressé ces dernières années, les inégalités environnementales ne font que depuis peu l'objet de travaux en France. Pourtant, toutes les populations de France métropolitaine et des territoires d'Outre-Mer ne sont pas à égalité face aux changements climatiques, aux pollutions, à la destruction des écosystèmes, ni en termes d'accès à l'énergie ou à l'eau potable. Dans son avis « Inégalités environnementales et sociales : identifier les urgences, créer des dynamiques », le CESE présente un ensemble de préconisations opérationnelles en direction des pouvoir publics comme des acteurs afin de changer de paradigme. Ces pistes d'actions ont pour objectif de concrétiser et amplifier les actions engagées pour une véritable évolution de notre modèle de développement compatible avec les enjeux de la transition écologique. Cet avis a été soumis au vote de l'Assemblée Plénière du Conseil économique, social et environnemental. Il a été adopté avec 169 votes, 160 pour, 0 contre et 9 abstentions.

Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026